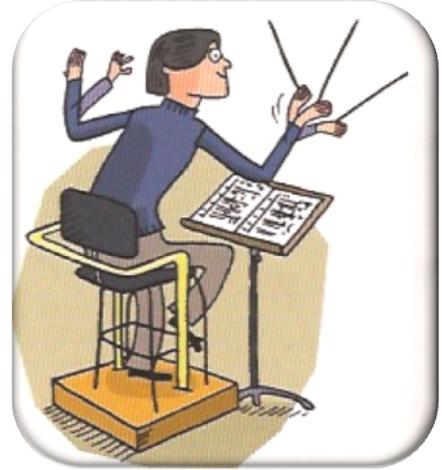




Le chef d'orchestre

Le chef d'orchestre est un musicien qui dirige les autres membres de l'orchestre en veillant à ce qu'ils jouent ensemble. Dans l'orchestre, chaque musicien lit une partition écrite spécialement pour son instrument. Par exemple, ceux qui jouent du violoncelle (les violoncellistes) ne verront sur leur partition que la musique de leur instrument.



La partition du chef d'orchestre rassemble les partitions de tous les instruments. Il sait ainsi à quel moment doivent intervenir les violons, ou si le piano doit laisser sa place au hautbois, ou s'il faut que les clarinettes jouent en même temps que la harpe et le xylophone... C'est le compositeur qui décide quel instrument joue à quel moment, on appelle cela **l'orchestration**.

Grâce aux gestes de ses mains et de sa baguette, le chef donne à l'orchestre le signal du départ et le **tempo** de la musique (c'est à dire la vitesse à laquelle on doit jouer : vite, lentement...)

Il indique aussi à chaque musicien quand il doit commencer à jouer et dans quelle **nuance** (fort, doucement...)

Le chef propose aux musiciens et au public sa façon à lui de comprendre et de ressentir une œuvre, son interprétation personnelle.